

Saison 2023 - 2024



GYM EVEIL

Né(e) en :

(2020)* 2019 2018

* sur avis entraîneurs



REFERENCEMENT

DECOUVERTE

- * Activité réservée aux filles pour Eveil 1 et sur avis des entraîneurs.
- * Activité mixte pour Eveil 2 et 3.
- * Circuits ludiques évolutifs vers un travail en autonomie.
- * Participation dans l'année à 2 animations et au Gala.
- * Pas de cours pendant les vacances scolaires mais des animations à thèmes, non obligatoires mais sur inscription.

	Groupe	Jour	Horaires	Lieu
ou	EVEIL 1	LUN	18 h 00 / 19 h 00	COSEC Mably
	EVEIL 2	SAM	10 h 00 / 11 h 00	COSEC Mably
ou	EVEIL 3	SAM	11 h 00 / 12 h 00	COSEC Mably

La cotisation est un dû annuel non remboursable. Elle est à payer dès après le premier cours d'essai.

ADHESION + ACTIVITES = COTISAT° ANNUELLE

GYM EVEIL

60 € + 170 € = 230 €

Vous pouvez régler votre cotisation de 3 manières différentes:



Espèces:

Règlement en
1 fois au dépôt du dossier



En ligne: Règlement

possible en 3 fois. Trois mois
consécutifs a/c du dépôt du dossier



Carte Bleue:

Règlement en
1 fois au dépôt du dossier.

En particulier:



voire d'autres.

UNION GYMNIQUE ROANNE MABLY

Association loi 1901 - Affilié FFGym - Agrément Jeunesse & Sport 42 S 012 022 - Siret: 414 691 881 00026

gym-roannemably.fr

ugroannemably42@gmail.com

07 57 67 61 47



LES CLAUSES D'ENGAGEMENT AU CLUB

En confirmant votre inscription, vous acceptez toutes les clauses du présent document.

CLAUSES VALABLES POUR TOUS LES UNIVERS D'ACTIVITE

- * Vous conformer strictement aux **obligations et délais de paiement** de vos cotisations. A défaut le Club n'a d'autre recours que de se retourner vers un Service de contentieux. Le non paiement en date et heure de la cotisation entraine le refus d'accepter l'adhérent aux cours car il n'est pas couvert par la licence / assurance obligatoire.
- * Le remboursement partiel de la cotisation ne peut se faire qu'en cas d'accident au sein du club ou de déménagement (après décision du comité directeur).
- * L'association **communiqu**e essentiellement par l'intermédiaire de son mailing "Gest Gym".
- * Dans les gymnases, les tableaux d'affichage vous proposent toutes les infos utiles. **Nous vous invitons à les consulter** à chacun des entraînements en entrant dans la hall 10 minutes avant le début ou fin des cours mais également à les retrouver sur notre site: gym-roannemably.fr
- * La **présence de parents**, amis ou visiteurs dans la salle de sport est interdite (sauf cours de Baby Gym ou un seul parent accompagnant est accepté pendant le cours).
- * En cas d'absence, de maladie, **j'informe** le Club.
- * En cas de blessure contractée lors d'une activité officielle du club , **vous rapprocher au plus vite** de celui-ci si besoin d'établir une déclaration d'accident. Celle-ci doit être faite dans les 5 jours maximum suivant la date de l'accident.
- * Je ne prends aucune **substance illicite**. En cas d'obligation d'en prendre, faites établir un certificat d'usage thérapeutique.
- * Le Club ne peut être **tenu comme responsable** en cas de vol ou dégradation dans les parties communes du gymnase.
- * J'autorise le Club à utiliser mon image prise lors de ses activités afin d'affiches, parution sur le site Club ou autres publications internes. Si vous vous y opposez, il faut le notifier par lettre auprès du Club qui sera alors garant des règles de réserve conformément à la loi en vigueur.

Tous les cas de non-respect des clauses, usages et réglementations peuvent entrainer jusqu'à l'exclusion du Club. Tous litiges seront traités par le Bureau du Conseil d'administration de l'Association.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants, disponibles sur le site du Club

STATUTS UG ROANNE MABLY

REGLEMENT INTERIEUR UG ROANNE MABLY

NOTICE D'INFOS SUR LES ASSURANCES

VALEURS & CHARTRES FFGym

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

CHARTRE ECO GYM

CLAUSES VALABLES SPECIFIQUEMENT POUR:

UNIVERS:

DECOUVERTE

- 1 - Choix du cours en début d'année puis fixe pour toute la saison.
- 2 - Baby Gym - présence participative au cours d'un seul parent.
- 3 - **Respecter les invitations et les convocations** aux organisations du Club (en particulier aux journées spécifiques de l'Univers DECOUVERTE et au GALA)